

FORMAT : PRÉSENTIEL
DIPLÔME D'UNIVERSITÉ



**SERVICE COMMUN
FORMATION CONTINUE**
UNIVERSITÉ DE MONTPELLIER

RESTAURATION ÉCOLOGIQUE DES PETITS FONDS MARINS CÔTIERS

PRÉSENTATION

Ce Diplôme d'Université permet l'acquisition et/ou l'actualisation de connaissances théoriques et pratiques requises pour la conception, l'évaluation et la réalisation d'actions de restauration de petits fonds marins côtiers en Méditerranée.

OBJECTIFS

- Savoir la définition de la restauration écologique et ses principes
- Connaître les méthodes de restauration écologiques existantes en milieu marin
- Connaître le cadre réglementaire
- Connaître les limites de la restauration écologique
- Être en mesure de bâtir un argumentaire pour convaincre un maître d'ouvrage à engager une opération de restauration écologique
- Être capable de positionner la restauration écologique au regard des autres outils de gestion de l'espace littoral et marin comme la lutte contre la pollution et la non-dégradation
- Être capable de proposer et mettre en place un projet de restauration en milieu marin
- Être en mesure de porter un jugement critique sur un projet de restauration
- Être en mesure d'évaluer l'efficacité de mesures de restauration

PUBLIC CIBLE

Prérequis : BAC+2 et expérience professionnelle de 3 ans au minimum ou ≥ BAC+4 en cours. Formation en environnement.

RYTHME

33h d'enseignement en présentiel
et 47 h de travail en autonomie

CANDIDATURE

CV, lettre de motivation et dossier administratif complet présentant vos attentes et votre projet professionnel.

TARIF

1 600 € TTC
1 300 € TTC Autofinancement

LIEU

Faculté des Sciences, Campus Triolet
34 000 Montpellier

CONTACT

Responsable pédagogique
Valérie BORRELL
valerie.borrell@umontpellier.fr

Contact administratif
sfc-fds@umontpellier.fr



sfc.edu.umontpellier.fr



RESTAURATION ÉCOLOGIQUE DES PETITS FONDS MARINS CÔTIERS

PROGRAMME

Module 1 (5 jours de présence)

1. Restauration écologique des petits fonds côtiers : définition et principe + rappel écologie méditerranéenne
2. Politiques de restauration écologique, complémentarité et réglementation
3. Evaluation de l'atteinte aux objectifs et efficacité écologique
4. Les acteurs de la restauration écologique et leurs prérogatives
5. Récifs artificiels, une bonne solution ?
6. Restauration des peuplements végétaux marins (angiospermes, macroalgues)
7. Restauration du coralligène et des coraux
8. Dimensionnement de la restauration et évaluation de la performance (Table ronde)
9. Travail en groupes sur cas des concrets (5 x 4 étudiants)
10. Restauration des fonctions nurseries des zones portuaires
11. Restauration écologique et biomimétisme
12. Restauration des fonds meubles
13. Enjeux économiques et financiers
14. A la rencontre des acteurs et des sociétés spécialisées
15. Panorama d'autres actions et cas concrets
16. Présentation et échanges autour des cas concrets, auto et inter-évaluation.

Module 2 : Rédaction du mémoire (travail personnel tutoré)

Au cours de ce module, chaque apprenant devra étudier un système particulier basé sur un cas réel d'études. Il devra produire un travail de réflexion et de synthèse sur une méthode de restauration sujet à controverse ou incertitudes (par exemple, usage des récifs artificiels, restauration des habitats meubles, évaluation de projets de restauration existants, immersion d'épaves, transplantation d'espèces...). Cette étude de cas donnera lieu à la production d'un rapport écrit, d'un oral et d'un débat avec des professionnels de différents domaines.

Module 3 (1 jour de présence en juin, distanciel acceptable)

Présentation des études de cas des stagiaires Échange avec les experts, Q/R, retour d'expérience sur le DU Il s'agit de mettre en analyse critique et perspectives chacune des études de cas.

